43e

Rapport annuel • 1998 • 1999

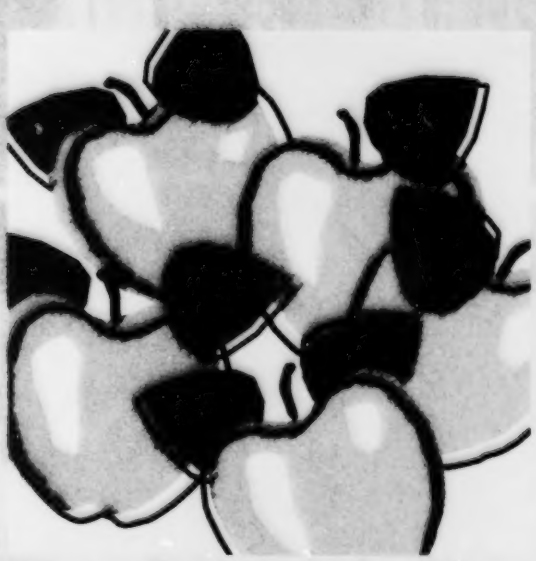

Ordre professionnel
des diététistes du Québec

100-04889/

Table des matières

Lettres de présentation 2

Le Bureau 1998-1999 3

Rapport de la présidente 4

Rapport des activités du Comité administratif 6

Rapport des activités du Bureau 8

Rapports des comités réglementaires 12

Comités de soutien ou groupes de travail formés par le Bureau 15

Tableau des membres au 31 mars 1999 18

Rapport des vérificateurs 19

Résultats 20

Évolution des actifs nets 21

Bilan 22

Évolution des liquidités 23

Notes complémentaires 24

Renseignements complémentaires 26

Lettres de présentation

Gouvernement du Québec

Le 4 mai 1999

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 1999.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer,
Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Linda Goupil
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Ordre professionnel des diététistes du Québec

Juin 1999

Me Linda Goupil
Ministre de la Justice
et ministre responsable de
l'application des lois professionnelles
1200, route de l'Église,
9e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de Ministre responsable du Code des professions, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de notre haute considération.

La Présidente,

Louise Lamoureux
Diététiste

Ordre professionnel des diététistes du Québec

Juin 1999

Monsieur Jean-K. Samson
Président
Office des professions du Québec
800, Place d'Youville
10e étage
Québec (Québec)
G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 1999.

Ce rapport est préparé conformément au règlement concernant les normes relatives à la confection et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels.

Recevez, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,

Louise Lamoureux
Diététiste

Le Bureau 1998 ■ 1999

Membres du Bureau

Présidente
Micheline Séguin Bernier

Administrateur-trice-s
Bas-Saint-Laurent,
de la Gaspésie
et des Iles-de-la-Madeleine a)
Johanne Roy

Saguenay-Lac-Saint-Jean b)
Jean Rousseau

Québec, de la Chaudière-
Appalaches et de la Côte-Nord c)
Janine Fortin
Thérèse Samson Laberge

Mauricie-Bois-Francs d)
Micheline Bélanger

Estrie e)
Lily Vallières

Montérégie f)
Sylvie Renaud

Montréal g)
Kim Arrey
Paul-Guy Duhamel
Christiane Maes

Laval et des Laurentides-
Lanaudière h)
Carole Leduc
(jusqu'au 23 mai 1998)
Suzanne Lemieux

Outaouais i)
Lorraine Delisle Thibert

Abitibi-Témiscamingue et du
Nord-du-Québec j)
Lise Therrien

Administrateurs-trice nommés par l'Office des professions du Québec
Daniel Caron
Francine Labrecque
Claude-André Perras

Membres du Comité administratif

Présidente
Micheline Séguin Bernier

1re vice-présidente
Christiane Maes

2e vice-présidente
Carole Leduc
(jusqu'au 23 mai 1998)
Kim Arrey

Trésorière
Lise Therrien

Administrateur nommé
Daniel Caron

Personnel permanent

Directrice générale
Arlette Marcotte

Secrétaire de l'Ordre
Nicole Bonneau

Directrice des communications
Annie Langlois (jusqu'au 3 décembre 1998)

Conseillère aux communications et coordonnatrice aux services professionnels
Anne Gagné
(à compter du 26 janvier 1999)

Adjointe administrative à la direction
Nicole Bonneau

Adjointe administrative aux services financiers
Diane Charbonneau

Adjointe administrative aux communications
Lise Tardif

* Un recueil des rapports régionaux annuels des administrateurs est disponible, sur demande, au siège social de l'Ordre

Rapport de la présidente

Le dernier éditorial de la revue *Diététique en Action* que je signais, après six années à la présidence de l'Ordre, se titrait «De quoi sera fait demain». Je réitère mes souhaits d'une profession pleine de promesses et une pratique à la hauteur de nos attentes et de notre volonté. L'année 1998-1999 a permis, à l'Ordre et ses membres, de concrétiser les actions suivantes :

- La publication de la prise de position et des recommandations de l'Ordre sur la problématique de malnutrition chez les personnes âgées.
- La signature d'un protocole de réciprocité pour les normes de pratique de la profession avec les neuf autres provinces canadiennes.
- L'élaboration de principes de Gouvernance pour le Bureau de l'Ordre.
- La concrétisation d'un partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- L'établissement de liens professionnels avec l'Association des médecins de langue française du Canada.
- La confirmation d'une reconnaissance professionnelle par le Collège des médecins du Québec.
- La formation du nouveau Comité (réglementaire) de la formation des diététistes.
- Le lancement de la première Journée provinciale des diététistes/ nutritionnistes.

Plusieurs autres dossiers sont en cours de réalisation, la présidente nouvellement élue et les administrateurs du Bureau auront les

Office des professions du Québec (OPQ) et Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)

La réforme du système professionnel est actuellement en cours d'étude. En juin 1998, certaines modifications ont été apportées au Code des professions; ces modifications concernent principalement la fusion d'ordres professionnels et l'intégration de groupes à des ordres professionnels déjà existants. Une rencontre avec le président de l'Office des professions du Québec, nouvellement nommé, a permis de préciser la position de l'OPDQ dans le cadre de l'injonction interlocutoire qui fut déposée par l'Association des techniciennes et techniciens en diététique du Québec. Ce dossier est toujours actif. Agissant à titre de déléguée de l'Ordre au sein du Conseil interprofessionnel du Québec, au cours de la dernière année j'ai été nommée administrateur au sein du Comité administratif

du CIQ; mon mandat se poursuivra jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle du CIQ prévue le 21 mai 1999. Les travaux des différents forums, instaurés par le CIQ, se poursuivent encore et l'Ordre y est représenté par les personnes appropriées à chacun des forums soit, par la directrice générale, la conseillère aux communications, l'enquêteur ou le syndic.

Groupe des enjeux

Les membres du Groupe des enjeux se sont réunies le 27 mai 1998 en vue de préciser les priorités d'intervention pour l'année 1998-1999. Les enjeux prioritaires identifiés ont été traités ou demeurent en cours de réalisation :

- La situation nutritionnelle en CHSLD
- La formation des étudiants et étudiantes au Baccalauréat en nutrition/diététique.
- La promotion de l'allaitement maternel.
- L'augmentation de l'obésité infantile au Québec.
- Les soins nutritionnels dispensés en CLSC.
- La sensibilisation des membres face aux aliments fonctionnels, aux herbes et à l'interaction médicaments/nutriments.

En terminant,

Je désire remercier les administrateurs du Bureau et les membres de l'Ordre pour la confiance qu'ils m'ont témoignée au cours de ce deuxième mandat. Les réalisations de cette année n'auraient pas été possibles sans la participation d'Arlette Marcotte, directrice générale, Annie Langlois, directrice aux communications, qui nous a quitté en décembre 1998 et Anne Gagné, qui a pris la relève à titre de conseillère aux communications, Nicole Bonneau, secrétaire de l'Ordre et adjointe administrative à la direction, Diane Charbonneau, adjointe administrative aux finances et Lise Tardif, adjointe administrative aux communications.

Je remercie les membres du Comité administratif qui ont siégé au cours de l'exercice soit, Christiane Maes, 1re vice-présidente, qui termine son mandat et je lui souhaite beaucoup de succès; Kim Arrey, 2e vice-présidente, qui poursuit un deuxième mandat; Lise Therrien, trésorière, pour son implication particulière aux affaires financières; Daniel Caron, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec, pour sa présence assidue et son implication. Francine Labrecque et Claude-André Perras, administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec, également en fin de mandat, un merci pour leur collaboration au sein du Bureau de l'Ordre.

Je félicite toutes les diététistes/nutritionnistes qui se sont impliquées de près ou de loin aux divers comités et/ou groupes de travail de l'Ordre. Sans votre collaboration et votre bénévolat, les diététistes/nutritionnistes ne seraient pas aussi présentes sur la place publique et reconnues par tous pour leur rigueur scientifique.

Micheline Séguin Bernier
Présidente

Rapport des activités du Comité administratif

Le Comité administratif, élu annuellement parmi les membres du Bureau, est chargé de l'administration courante des affaires de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue.

Au cours de l'exercice 1998-1999, le Comité administratif a tenu huit (8) séances régulières dont trois (3) sous forme de conférence téléphonique.

Le Comité administratif a adopté les résolutions suivantes :

Les politiques internes

- Adoption d'une résolution à l'effet d'entériner la nomination des personnes suivantes pour l'exercice 1998-1999 : pour les comités réglementaires, Micheline Bossé, secrétaire du Comité de discipline, Danielle Lepage et Yolande Larochelle, membres et Céline Bourgoin, membre suppléant, Louise Lamoureux, syndic et Janick Perreault, syndic-adjoint, Micheline Poliquin, Daniel Caron, Mario Lalancette et Lynda Simard, membres du Comité de révision, Micheline De Belder, présidente du Comité d'inspection professionnelle, Diane Chagnon Decelles, présidente du Comité de la formation des diététistes, pour les comités de soutien : Michèle Houde Nadeau, présidente du Comité d'admission, Berthe Lefebvre, présidente du Comité éditorial de la revue Diététique en action, Micheline Seguin Bernier, présidente du Groupe des Enjeux, Lorraine Delisle Thibert, présidente du Comité des finances et de vérification, Mario Lalancette, président du Sous-Comité de formation continue – Section Montréal, Janine Fortin, présidente du Sous-Comité de formation continue – Section Québec, Lise Saint-Pierre Chagnon, présidente du Comité sur la Loi et les règlements, Arlette Marcotte, présidente du Comité des normes de pratique, Lily Vallières, présidente du Comité sur les produits naturels, Louise Lavallée Côté, présidente du Comité de révision du Manuel de nutrition clinique, Suzanne Simard Mavrikakis, coordonnatrice du Comité de sélection des récipiendaires des Prix, Réjeanne Gougeon, présidente du Comité sur les traitements de l'obésité (231e)
- Adoption d'une résolution approuvant les modifications à la Politique 6. Rémunération quant aux items suivants : le libellé de la «rémunération du personnel de l'OPDQ» et celui de «l'assurance collective», les «congés payés annuels» et les «congés payés pour un décès» (232e)
- Adoption d'une résolution à l'effet que les thèmes qui seront proposés par les membres intéressés de l'Ordre, lors d'un appel à tous, devront être présentés aux administrateurs à la réunion du Bureau prévue en septembre prochain, pour adoption du thème officiel du Congrès de l'an 2000 (232e)
- Adoption d'une résolution à l'effet de changer le statut d'employé au poste à la direction des communications, en celui de statut d'employée «cadre» et d'approuver les modifications apportées à la description d'emploi du poste à la direction des communications afin de refléter le quotidien des activités et responsabilités additionnelles, l'augmentation salariale de 10%, rétroactive depuis le 1er avril 1998 et le fait qu'aucun temps supplémentaire ne sera monnayé, mais peut être accumulé et repris à temps simple dans la mesure où les activités et responsabilités attribuées à ce poste n'en sont pas affectées (232e)
- Adoption d'une résolution à l'effet qu'une deuxième entrevue soit effectuée auprès d'une candidate potentielle pour combler le poste de conseillère aux communications et coordonnatrice aux services professionnels (235e)
- Adoption d'une résolution à l'effet de proposer au Bureau l'embauche d'un membre de l'Ordre (une des candidates choisies par le Comité de sélection) pour combler le poste de conseillère aux communications et coordonnatrice aux services professionnels (236e)
- Adoption d'une résolution à l'effet de proposer au Bureau de prolonger pour une période de deux ans le contrat d'entente entre l'Ordre et la directrice générale (238e)

Les questions financières

- Adoption d'une résolution à l'effet de ne pas demander d'augmentation de la cotisation annuelle du membre régulier pour l'exercice 1999-2000, de privilégier plutôt une cotisation «spéciale» d'environ 40 $ à 45 $, excluant les taxes, pour assumer les dépenses prévues au poste «Honoraires contentieux» et exigible le 1er novembre 1998 (231e)
- Adoption d'une résolution approuvant les modifications à la Politique 5. Remboursement des frais de voyage aux items suivants soit, les frais de «stationnement», de «logement» et de «repas» (232e)
- Adoption d'une résolution approuvant le Budget 1999-2000 avec ses modifications (237e)
- Adoption d'une résolution à l'effet de proposer au Bureau d'augmenter de 650 $/année le compte «allocation de dépenses discrétionnaires» de la direction générale (238e)

Les contrats

- Adoption d'une résolution à l'effet de proposer au Bureau de mettre fin au contrat d'entente intervenu pour la recherche et la vente de publicité pour les publications de l'Ordre, les activités de formation continue ou toute autre activité à la demande de l'Ordre (238e)

Les relations extérieures

- Adoption d'une résolution à l'effet de s'associer au projet d'émission télévisée de formation de l'Ordre à l'intention de ses membres donc la diffusion est prévue au Canal Savoir en janvier 1999 et de mandater la directrice générale de voir à ce que ce projet soit entièrement autofinancé avant sa réalisation (232e)
- Adoption d'une résolution à l'effet de former un groupe de travail mandaté d'examiner la situation de la pratique privée des travailleurs autonomes et entrepreneurs et ce, à la demande de l'Association des diététistes autonomes du Québec, de charger la directrice générale de voir à recruter des membres déjà en pratique [illegible] groupe d'activités et qu'un rapport soit présenté à la réunion du Bureau qui se tiendra le 17 septembre prochain, pour étude (232e)
- Adoption d'une résolution à l'effet d'accepter l'offre de visibilité de la compagnie Liberté quant à la diffusion de la «Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec» et d'entamer des discussions pour la réalisation de ce projet (234e)

Christiane Mâsse
1re vice-présidente

Rapport des activités du Bureau

Le Bureau est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre et veille à l'application des dispositions du Code des professions et des règlements sur les diététistes. Il définit également les objectifs et orientations de l'Ordre.

Au cours du dernier exercice, le Bureau a tenu quatre (4) assemblées régulières, une réunion spéciale et deux résolutions ont été adoptées par voie de télécopieur.

Outre l'admission des nouveaux membres, les éléments suivants ont fait l'objet de résolutions au cours de l'exercice 1998-1999 :

Les nominations au sein du Bureau

- Assermentation des administrateurs nouvellement élus : Madame Johanne Roy, pour la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine a), Monsieur Jean Rousseau, pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean b), Mesdames Janine Fortin et Thérèse Samson Laberge, pour la région de Québec, de la Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord c) et Madame Micheline Bélanger, pour la région de la Maurice-Bois-Francs d) (243e)
- Élection au sein des membres du Bureau de Paul-Guy Duhamel, à titre d'administrateur pour la région de Montréal g) (243e)
- Élections des membres du Comité administratif pour l'exercice 1998-1999 : Madame Christiane Maes, 1re vice-présidente, Madame Kim Arrey, 2e vice-présidente, Madame Lise Therrien, trésorière et Monsieur Daniel Caron, administrateur nommé (243e)
- Nomination de Suzanne Lemieux, à titre d'administratrice pour la région de Laval et des Laurentides-Lanaudière h) (244e)

Les nominations et délégations

- Nomination des membres du Comité des finances et de vérification pour l'exercice 1998-1999, Mesdames Janine Desrosiers Choquette ou Suzanne Lemieux, Arlette Marcotte, Lily Vallières, Monsieur Claude-André Perras et Madame Lise Therrien, trésorière et présidente (243e)
- Nomination des officiers autorisés pour la signature des chèques au cours de l'exercice 1998-1999, Mesdames Micheline Séguin Bernier, Arlette Marcotte, Kim Arrey, Christiane Maes et Lise Therrien (243e)
- Nomination des personnes suivantes à titre de déléguées de l'Ordre pour l'exercice 1998-1999 comme suit (243e) :
  - au Conseil interprofessionnel du Québec, Micheline Séguin Bernier, membre d'office et Arlette Marcotte, déléguée remplaçante
  - à Aliment-Aide, Micheline Séguin Bernier, à titre de déléguée
- Nomination de Madame Denise Ouellet, à titre de coordonnatrice du Comité de révision des normes (244e)

- Nomination de Anne Gagné , à titre de Conseillère aux communications et coordonnatrice aux services professionnels (245e)
- Nomination des quatre scrutateurs pour le dépouillement du vote lors des élections 1999 (245e)
- Nomination de Mesdames Suzanne Simard Mavrikakis et Lise Giroux, à titre de représentantes de l'Ordre au sein du Comité de la formation des diététistes (245e)
- Nomination de Janick Perreault, à titre de Syndic de l'Ordre, en remplacement de Louise Lamoureux (Par voie de télécopieur le 12 février 1999)
- Nomination de Micheline Séguin Bernier, à titre de représentante de l'Ordre siégeant au sein du Comité exécutif du Conseil interprofessionnel jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle prévue le 21 mai prochain (246e)

Les Comités

- Ne pas former de comité spécial pour l'élaboration de documents nécessaires au soutien de la défense de l'Ordre et du Syndicat professionnel des diététistes du Québec dans la cause des techniciens et techniciennes en diététique mais, plutôt que les présidentes de chacune des parties devront se tenir informées de la nécessité d'une préparation conjointe de documents (Par voie de télécopieur le 19 novembre 1998)
- Changer le nom du «Comité de la formation en diététique», tel qu'il existait antérieurement, en celui de «Comité conseil à la formation en diététique» et en conserver la même composition; changer le mandat en celui de : *conseiller les membres du Comité de la formation des diététistes sur toute question relative à la formation des diététistes, effectuer tout travaux ou toute recherche pour alimenter le comité officiel et collaborer avec les sous-comités de formation quant à la formation continue des membres de l'Ordre* (245e)
- Accepter l'implantation d'un comité de vigilance dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean b) et laisser à la discrétion de chaque administrateur le soin d'instituer ou non un tel comité dans leur région (246e)

Les politiques internes et questions financières

- Charger chaque administrateur d'évaluer le formulaire «Autoévaluation des administrateurs du Bureau de l'Ordre» tel que présenté et d'acheminer leurs commentaires et/ou opinions; consacrer une réunion du Bureau pour établir des orientations stratégiques quant à la vision, la mission, les valeurs et la clientèle de l'Ordre, évaluer le rôle du Bureau, du Comité administratif et réévaluer le formulaire d'autoévaluation (243e)
- Appuyer le mandat du comité indépendant tel que proposé par le Ministre Serge Ménard en page 6 et 7 de son allocution et demander au Ministre Serge Ménard, de plus amples précisions sur la question du financement de ce comité par l'établissement d'une contribution minimale des ordres basée sur le nombre de leurs membres et sur la composition des membres de ce comité indépendant (243e)
- Ne pas demander d'augmentation de la cotisation annuelle du membre régulier pour l'exercice 1999-2000, privilégier plutôt une cotisation «spéciale» d'environ 40 $ à 45 $, excluant les taxes, payable le 1er novembre 1998, afin d'assumer les dépenses prévues au poste «Honoraires contentieux» (243e)
- Adopter l'ordre du jour proposé pour la tenue de l'assemblée générale annuelle prévue le 19 septembre 1998 (243e)
- Proposer, en assemblée générale annuelle, une cotisation spéciale de 50 $ au prorata du statut de membres inscrits au tableau au cours de l'exercice 1998-1999 ou une augmentation de 50 $ de la cotisation annuelle du membre régulier pour l'exercice 1999-2000 et de conserver le surplus des montants perçus dans le poste «Honoraires contentieux» (244e)
- Modifier la Politique 5. Remboursements des frais de voyage quant au stationnement, au logement ainsi qu'aux repas (244e)
- Modifier la Politique 6. Rémunération quant à l'assurance collective et aux congés payés des employés du siège social (244e)
- Porter à 70 $ l'heure le tarif minimum indicatif suggéré pour les activités de consultation diététique individuelle faites en bureau privé par les membres de l'OPDQ (244e)
- Modifier la Politique 6. Rémunération quant à la formation du personnel du siège social (244e)
- Modifier la Politique 16. Comités quant à la formation des membres oeuvrant au sein des comités réglementaires, de soutiens ou groupes ad hoc (244e)
- Formuler de nouvelles résolutions pour annuler celles prises antérieurement à la 229e séance du Comité administratif et à la 241e réunion du Bureau qui se lisent comme suit : d'attendre pour l'envoi de la lettre, adressée au procureur du Syndicat professionnel des diététistes du Québec, et privilégier plutôt une rencontre avec la présidente du Syndicat professionnel des diététistes du Québec afin d'entreprendre des discussions pour régler le litige créé par l'envoi des mises en demeure de l'Ordre professionnel des diététiste du Québec et de sa présidente au Syndicat professionnel des diététistes du Québec et à sa présidente (244e)
- Choisir le thème «La diététique et la nutrition : un arbre à nourrir» comme étant un thème à développer pour le Congrès de l'an 2000 (244e)
- Acheminer de nouveau aux membres et ce, le plus rapidement possible quelques documents pertinents aux régimes amaigrissements et servant de rappel aux membres pour parer à toute question concernant le régime Montignac, accompagnés de quelques conseils en communication élaborés par Janine Fortin (245e)
- Premièrement, dans l'immédiat, en mars 1999, reprendre une position sur les traitements de l'obésité en général, en se basant sur celle diffusée en 1991 «Intervenir sans nuire», en y incluant le régime Montignac et procéder à l'élaboration d'une liste de questions/réponses susceptibles d'être posées par le grand public et pouvant aider les membres à diffuser les mêmes informations sur les traitements de l'obésité, accompagnée de conseils en communication pour cette diffusion . Deuxièmement, à l'automne 1999, procéder à l'élaboration d'un document scientifique sur les régimes d'amaigrissement, en collaboration avec le Collège des médecins du Québec, Lyne Mongeau, Michel Sanscartier ou tout autre spécialiste en ce domaine, dans un premier temps pour les professionnels de la santé, puis par la suite, en faire la vulgarisation dans l'intérêt d'en informer le grand public. Troisièmement, à long terme, qu'une étude scientifique québécoise approfondie sur les pratiques de gestion du poids soit effectuée dans le cadre d'une maîtrise ou d'une thèse de doctorat (245e)

- Adopter le document «La Gouvernance de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec», novembre 1998 et en informer les membres par le biais du bulletin d'information Contact (245e)
- Adopter le «Plan d'action 1998-1999» (245e)
- Adopter le Budget 1999-2000 (246e)
- Prolonger pour une période de deux ans le contrat d'entente entre l'Ordre et la directrice générale (246e)
- Augmenter le compte «allocation de dépenses discrétionnaires» de la direction générale de 650 $/année (246e)
- Autoriser le dépôt d'une poursuite pénale, au moyen de divers constats d'infractions, tel que prévu par le Code de procédure pénale (L.R.Q. c. C-25.1) contre le Collège spécialisé en nutrition naturelle (CSNN) (3393291 Canada inc.) ainsi que sa fondatrice et directrice, Mme Danielle Miscampbell, en regard des infractions commise à l'encontre des articles 36. c), 188.1. (1) (2) et 188.3 du Code des professions (L.R.Q. c. C-26) ainsi qu'autoriser Janick Perreault, Syndic de l'Ordre, à signer au nom de l'OPDQ, tout constat d'infraction, plainte, dénonciation ou document en rapport avec la/les poursuite(s) pénale(s) afin de pouvoir donner plein et entier, incluant la signature de tout consentement ou retrait et/ou l'annulation de l'un ou l'autre des constats d'infraction dont l'émission est autorisée en vertu de la présente résolution (246e)
- Reconduire l'autorisation spéciale de pratique au Québec à Mme Helen Bishop MacDonald du 1er avril 1999 au 31 mars 2000 ce qui lui conférera le droit d'exercer la même profession que les membres de l'Ordre, d'utiliser les mêmes titres réservés pour le compte seulement des Producteurs laitiers du Canada (246e)

Les contrats

- Reconduire le contrat de la firme Beaudoin, Doray, Tremblay & Associés en tant que vérificateurs des états financiers de l'Ordre pour l'exercice 1998-1999, avec les mêmes honoraires de vérification de base et recommander ce point aux membres réunis en assemblée générale annuelle, pour adoption (243e)
- Mettre fin au contrat d'entente intervenu pour la recherche et la vente de publicité pour les publications de l'Ordre, les activités de formation continue ou toute autre activité à la [illegible] (246e)

Les relations extérieures

- Ratifier l'entente canadienne sur le commerce international entre les registraires des ordres de diététistes telle qu'elle avait été proposée (243e)
- Soumettre la candidature de Madame Suzanne Simard Mavrikakis au prix «Mérite du CIQ» (243e)
- Soumettre la candidature de Madame Linda Jacobs Starkey au prix «Mérite du CIQ (246e)

Christiane Maes
1re vice-présidente

Rapport des comités réglementaires

Comité de discipline

Membres

Danielle Lepage, Yolande Larochelle, Céline Bourgouin (membre suppléant), Micheline Bossé, en tant que secrétaire du Comité ainsi que Me Jacques Paquette, en tant que président

Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière de discipline.

Activités au cours de l'exercice 1998-1999

Aucune plainte n'a été portée devant le Comité de discipline au cours de cet exercice.

Micheline Bossé
Secrétaire

Rapport du syndic

Syndic

Louise Lamoureux
Janick Perreault – à compter du 28 février 1999

Syndic-adjoint

Janick Perreault – jusqu'au 28 février 1999
..... Poste vacant depuis

Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière de réception de plaintes.

Activités au cours de l'exercice 1998-1999

- Nombre de plaintes reçues : 26
- Nombre de plaintes portées devant le comité de discipline : aucune
- Nombre de différends soumis à la conciliation : aucun
- Nombre de différends réglés à l'étape de conciliation : aucun
- Nombre de différends soumis au Conseil d'arbitrage : aucun
- Nombre de cas d'usurpation de titre : 20
- Inspection professionnelle demandée par le Syndic : aucune
- Enquêtes effectuées par le Syndic : 15

Louise Lamoureux
Janick Perreault
Syndics

Comité de révision

Membres

Daniel Caron, Mario Lalancette, Micheline Poliquin, Lynda Simard ainsi que Michel Perreault ou Jean Lalonde, nommés par l'Office des professions du Québec

Mandat

Ce comité a pour fonction de donner à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au Syndic la tenue d'une enquête, un avis relativement à la décision du Syndic ou du Syndic-adjoint de ne pas porter une plainte.

Activités au cours de l'exercice 1998-1999

Aucune demande d'avis n'a été reçue par le Comité.

Micheline Poliquin
Membre du Comité

Comité d'inspection professionnelle

Membres

Lise Denis Beaulieu, Manon Lebel, Suzanne Simard Mavrikakis, Michèle Turcotte Roy, Marthe Vuignier, Micheline De Belder, présidente

Enquêteur

Louise Robin

Mandat

Surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre en procédant notamment à la vérification de leurs dossiers, livres et registres relatifs à cet exercice.

Activités au cours de l'exercice 1998-1999

Le Comité s'est réuni à quatre reprises.

Les activités se sont réparties comme suit :

- Surveillance générale de la pratique :
  - 313 membres ont été soumis à une vérification de leur formation continue et de leur dynamisme professionnel
  - 35 membres ont subi un contrôle de leur formation continue et de leur dynamisme professionnel soit, après un an sur recommandation du comité ou suite à une réintégration après une longue absence

- Visites effectuées :
  - 5 membres ont été visités par l'enquêteur dont 4 exerçant en pratique privée

Collaborations à l'extérieur du Comité

- Représentation au sein des comités suivants:
  - Comité d'admission
  - Comité de la formation des diététistes
  - Comité éditorial de la revue Diététique en action/DEA
- Parution régulière d'articles dans le bulletin d'information *Contact* à l'intention des membres
- Participation aux sessions de formation à l'intention du personnel de l'inspection professionnelle, organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec
- Participation aux travaux du groupe de travail sur les relations entre les comités d'inspection professionnel des ordres professionnels et les conseils d'agrément des services de santé (groupe formé à l'instigation du Conseil interprofessionnel du Québec)

Activités prévues pour l'exercice 1999-2000

- Poursuivre le suivi des dossiers avec recommandation
- Le plan quinquennal établi étant terminé, le comité reprendra donc l'exercice de surveillance générale
- Rédaction d'articles d'information pour parution dans le bulletin d'information *Contact*
- Révision des formulaires utilisés dans le cadre du programme régulier d'inspection professionnelle, selon les différents champs d'activités

Micheline De Belder
Présidente

Comité de la formation des diététistes

Membres

Micheline Roberge
Nommée par le Ministère de l'Éducation

Isabelle Galibois
Linda Jacobs Starkey
Nommées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Lise Giroux
Suzanne Simard Mavrikakis
Nommées par le Bureau de l'Ordre

Mandat

[redacted] dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des diététistes.

Aucune rencontre ne s'est tenue à ce jour.

Comité conseil à la formation en diététique

(Ancienne appellation Comité de formation en diététique)

Membres

- Représentantes de l'OPDQ
  Lise Giroux
  Yolande Larochelle
  Diane Chagnon Decelles, présidente
- Représentants des Sous-Comités de formation continue
  Mario Lalancette, Section Montréal
  Janine Fortin, Section Québec
- Représentantes des universités
  Isabelle Galibois - Université Laval
  Linda Jacobs Starkey - Université McGill
  Suzanne Simard Mavrikakis - Université de Montréal
- Représentantes des étudiants en diététique des universités
  Patricia McKinnon - Université Laval
  Lisa Bishara - Université McGill
  Geneviève Caron - Université de Montréal

Mandat (sous l'ancienne appellation)

Soumettre aux organismes ou groupements représentés au sein du comité ainsi qu'à l'Office des professions du Québec, à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, au Comité des programmes du ministère de l'Éducation et du Conseil des universités et au représentant institutionnel de chaque université soit, Laval, McGill et Montréal, des recommandations au sujet des questions suivantes :

- Les programmes d'étude et de stages de formation professionnelle en diététique.
- Les examens et autres mécanismes d'évaluation.
- La formation continue.

Mandat modifié par le Bureau à l'assemblée régulière du 30 janvier 1999

- Conseiller les membres du Comité de la formation des diététistes sur toute question relative à la formation des diététistes.
- Effectuer tout travaux ou toute recherche pour alimenter le comité réglementaire.
- Collaborer avec les Sous-comités de formation continue quant à la formation continue des membres de l'Ordre.

Activités au cours de l'exercice 1998-1999

Le comité s'est réuni à une reprise au cours de l'année.
Les activités réalisées ont été les suivantes:

- Évaluation du corps professoral des universités de Montréal, Laval et McGill.
- Révision du document «Compétences [illegible] des diététistes versus les techniciens
- Étude et recommandations concer[illegible] description de tâches et responsabilités des diététistes versus les techniciens en diététique en nutrition communautaire de la région de Québec.
- Discussion sur le développement et le suivi des stages en industrie de même que les stages internationaux.
- Proposition de candidatures au Bureau de l'Ordre de deux membres devant siéger au Comité réglementaire de la formation des diététistes soit, celles de Suzanne Simard Mavrikakis et Lise Giroux.
- Évaluation de la situation des stages de formation dans les hôpitaux universitaires (CHUQ, CHUM), suite aux changements administratifs vécus dans ces milieux de stages.

Formation continue

Les sous-comités de formation continue ont suggéré les thèmes suivants pour le programme de formation continue de l'exercice 1999-2000 : mythes alimentaires, suppléments, troubles du comportement, périnatalité, végétarisme, maladies dégénératives et toute formation dans le cadre du Congrès de l'an 2000.

Examen national

Les membres du Comité suggèrent qu'un tel examen serait avantageux pour les étudiants et qu'il y aurait uniformité entre les provinces.

Collaborations extérieures

- Conseil supérieur de l'Éducation :
  Suzanne Simard Mavrikakis siégera à la Commission de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire.
- Syndic de l'Ordre :
  Dossier soumis à Louise Lamoureux concernant l'approche nutritionnelle dans un CLSC.
- Comité d'admission :
  Demande soumise par Michèle Houde Nadeau à l'effet de développer un nouveau cours dans la spécialité «Human Behavioural Sciences» à l'Université McGill.

Objectifs pour l'exercice 1999-2000

- Préciser le mandat du Comité conseil à la formation en diététique.
- Nomination au Comité conseil d'un représentant en nutrition communautaire.
- Collaborer avec le Comité de la formation des diététistes afin d'élaborer des recommandations concernant :
  - les programmes d'études et de stages de formation professionnelle en diététique;
  - les examens et autres mécanismes d'évaluation;
  - la formation continue.
- Étude sur l'impact de l'augmentation de la clientèle universitaire dans les programmes de nutrition.
- Collaboration à la formation continue et au Congrès de l'an 2000.

Diane Chagnon Decelles

Comités de soutien ou groupes de travail formés par le Bureau

Comité d'admission

Membres

Micheline De Belder, Isabelle Galibois, Linda Jacobs Starkey et Michèle Houde Nadeau, présidente

Mandat

Examiner les demandes d'admission à l'Ordre et faire les recommandations appropriées d'après le Code des professions et les règlements de l'OPDQ en matière d'admission :

- règlement concernant les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis
- règlement concernant les stages de perfectionnement

Appliquer la réglementation de la Charte de la langue française en ce qui concerne les ordres professionnels.

Évaluer les programmes universitaires selon les prescriptions du Code des professions et les règlements du gouvernement et de l'Ordre en matière d'admission, et faire les recommandations appropriées.

Faire le contrôle des permis temporaires.

[illegible] sein du [illegible] Admission Standards des Diététistes du Canada.

Nombre de réunions : Aucune réunion ne s'est tenue au cours de l'exercice. L'examen des demandes d'admission de candidats détenteurs d'un diplôme décerné par une université située hors Québec a été effectuée par correspondance à une seule reprise. Les demandes d'admission de candidats détenteurs d'un diplôme décerné par l'une des trois universités reconnues au Québec ont été étudiées par la présidente du comité à cinq (5) reprises.

Comité éditorial de la revue

Membres

Beth Armour, Vicky Drapeau, Annie Langlois/Anne Gagné, Daniel Lavoie, Danielle Lévesque, Josée Pelletier, Suzanne Simard Mavrikakis ainsi que Louise Vézina, responsable de la publicité, Hélène et Gilles Verronneau, de la firme Publigam et Berthe Lefebvre, présidente

Mandat

Orienter et assurer le contenu en formation continue de la revue de l'OPDQ

Nombre de réunions : 4

Comité des enjeux

Membres

Louise Lambert Lagacé, Annie Langlois, Jeanne D'Arc Lavoie, Arlette Marcotte, Céline Morrow, Denise Ouellet, Nicole Saint-Jean-Demers et Micheline Séguin Bernier, présidente

Mandat

Proposer des prises de position en considération des enjeux susceptibles de faire avancer positivement la profession et/ou ses membres et identifier les meilleures stratégies pour répondre à ces enjeux.

Nombre de réunions : 1

Comité des finances et de vérification

Membres

Diane Charbonneau, Lorraine Delisle Thibert, Janine Desrosiers Choquette, Suzanne Lemieux, Arlette Marcotte, et Lise Therrien, trésorière et présidente

Mandat

Orienter puis surveiller l'évolution de la situation financière de l'Ordre afin d'en assurer la solvabilité et la saine gestion

Nombre de réunions : 2

Sous-Comité de formation continue

Membres - Section Montréal

Kristina Bischoff, Barbara Khouzam, Marie Marquis et en tant que président Mario Lalancette

Nombre de réunions : 2

Membres - Section Québec

Julie Bourdages, Marie Cameron, Christine Durand, Ann Payne, Hélène Pelletier et Janine Fortin, présidente

Nombre de réunions : 2

Mandat

Assurer le maintien de la compétence des diététistes par la mise sur pied d'activités de formation qui répondent aux besoins définis dans le plan stratégique et constituent une mise à jour sur des sujets où les connaissances ont connu une évolution récente et offrir un support aux membres désirant organisés des activités de formation continue.

Comité sur la loi et les règlements

Membres

Louise Bigras Desaulniers, Christiane Dumais, Lise Giroux, Céline Kirouac, Madeleine Scott Normand, poste vacant à la présidence

Mandat

Assurer le suivi et la mise à jour de la réglementation professionnelle de l'OPDQ et faire part de ses recommandations au Bureau.

Nombre de réunions : aucune

Mois de la nutrition 1999

Coordonnatrice provinciale

Anne Gagné

Coordonnatrices régionales

Mireille Abran, Marie-Josée Audet, Josée Beauchamps, Micheline Bélanger, Caroline Benoit, Hélène Bourque, Caroline Chevalt, Geneviève Delisle, Paul-Guy Duhamel, Johanne Guillemette, Suzanne Lemieux, Joanne Martin, Sylvie Poirier, Johanne Roy, Nathalie Sylvain, Lise Therrien, Régine Tremblay, Lily Vallières et Isabelle Vincent

Mandat

En suivant le programme défini par les Diététistes du Canada et en tenant compte de l'allocation budgétaire allouée à cette activité, élaborer un programme d'activités provinciales pour assurer l'éducation en nutrition et le rayonnement des diététistes/nutritionnistes.
Nombre de réunions : Une rencontre s'est tenue et diverses communications ont été transmises au cours de l'exercice.

Journée des diététistes/nutritionnistes - 17 mars 1999

Coordonnatrice

Anne Gagné

Mandat

Planifier l'organisation de cette journée, coordonner les activités et en assurer l'autofinancement.

Comité des produits naturels

Membres

Julie Brière, Josée Bussières, Magdeleine Turcotte Renaud et Lily Vallières, coordonnatrice

Mandat

Coordonner et superviser la création de fiches techniques sur différents produits naturels; acheminer celles-ci aux membres; créer des cellules de travail régionales de façon à mettre à l'oeuvre tous les membres intéressés et ainsi produire des fiches techniques à une fréquence relativement rapide
Nombre de réunions : 3

Comité de révision du Manuel de nutrition clinique

Membres

Paule Bernier Brosseau, Elaisne Blain, Mireille Dubost Bélair, Diane Chagnon Decelles, Lorna Moscovitch, Rose-Marie Repa Fortier, Josée Trahan et à la présidence Louise Lavallée Côté

Mandat

Assurer la mise à jour du Manuel de nutrition clinique
Nombre de réunions : 4

Sous-comité de traduction du Manuel de nutrition clinique

Membres

Louise Lavallée Côté, Lorna Moscovitch et Rose-Marie Repa Fortier, coordonnatrice

Mandat

Assurer la traduction du Manuel de nutrition clinique
Nombre de réunions : 5

Comité de révision des normes de pratique

Membres

Christine Chénard, Michèle Houde Nadeau, Arlette Marcotte, Danielle Moore, Marie Saint-Onge, Michel Sanscartier, Lynda Simard et Denise Ouellet, coordonnatrice

Mandat

Réviser les normes déjà existantes, développer ou adapter des normes de pratique pour d'autres champs d'activités tels l'enseignement, la nutrition communautaire, la communication, la recherche, etc...
Nombre de réunions : 1

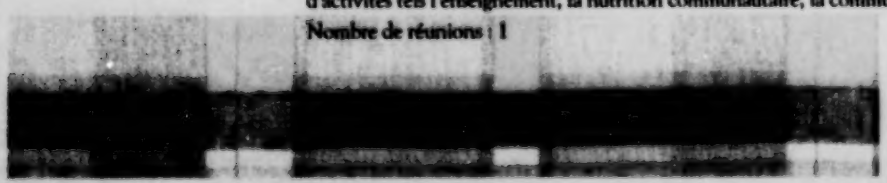

Comité de sélection des récipiendaires des Prix

Membres

Claudette Corneillier, Annie Langlois, Arlette Marcotte, Suzanne Michaud, Micheline Séguin Bernier, Marthe Vuignier et Suzanne Simard Mavrikakis, coordonnatrice

Mandat

Réviser périodiquement et soumettre au Bureau les critères et conditions d'attribution des différents prix.
Analyser le dossier complet de chaque candidat et recommander au Bureau un récipiendaire.
Nombre de réunions : 1

Comité sur les traitements de l'obésité

Membres

Chantal Caty, Mireille Dubost Bélair, Marie-Claude Fortin, Sylvie Larouche, Lyne Mongeau, Danielle Prévost
et Réjeanne Gougeon, présidente

Mandat

Constituer et tenir à jour un dossier sur les différents modes de traitement de l'obésité.
Mettre cet inventaire à la disposition des membres, des médecins, des infirmières, des pharmaciens, de l'Office de protection du consommateur et du public pour fins de consultation ou de référence.
Nombre de réunions : 6

Comité organisateur du Congrès 1998 – Région de la Montérégie f)

Membres

À la présidence : Sylvie Renaud
Activités sociales : Ariane Fortier, responsable, Caroline Benoît, Claire Leduc, Diane Pelletier, Madeleine Pelletier et Lucie Roy
Inscriptions : Denise Minaki Méthot, responsable, Michelle Brouillette, Guylaine Huot et Giuseppina Ventulieri
Programme scientifique : Marthe Côté Brouillette, responsable, Nathalie Durand, Marie-Claude Gélineau, Andrée Lambert, Mireille Le Piouffe, Diane Martineau, Sylvie Renaud et Thérèse Surprenant
Publicités/Communications : Sylvie Laroche, responsable, Julie Cloutier, Linda Dubé, Nathalie Lafaille et Louise Surprenant
Exposants/Commandites : Martine Picard, responsable, Patricia Boisvert, Julie Demers, Michelle Jacob, Christine Pelletier et Guylaine Roy
Finances : Louise Larivée

Mandat

Planifier l'organisation du congrès, coordonner les activités et en assurer l'autofinancement.
Nombre de réunions : 8 pour le comité organisateur et 34 pour les sous-comités

Comité organisateur du Congrès de l'an 2000 – Région de Montréal g)

Membres

À la présidence : Mario Lalancette
Activités sociales : Josée Thibodeau
Inscriptions : Mélanie Charron
Programme scientifique : Hélène M. Tremblay
Publicités/Communications : Anne Gagné
Finances : Arlette Marcotte
Logistique : Lise Tardif

Mandat

Planifier l'organisation du futur congrès, coordonner les activités et en assurer l'autofinancement.
Nombre de réunions : 3

Groupe de travail sur l'inspection en contrôle de la qualité et en salubrité alimentaire

Membres

Anne-Marie Bélanger, Denise Bernard, Christina Anna Blais, Louise Ferragne, Arlette Marcotte, Renée Plourde, Johanne Verge, Richard Martel, consultant extérieur et Paul-Guy Duhamel, coordonnateur

Mandat

Faire des recommandations à différentes instances gouvernementales (MSSS, MEQ, MAPAQ) suite à un état des faits détaillés pour améliorer la formation des inspecteurs et faire reconnaître la formation minimale qu'un inspecteur devrait posséder afin d'en arriver à un titre réservé
Nombre de réunions : 1

Groupe de travail sur les biotechnologies

Membres

Marthe Côté Brouillette, France Leclerc et Réjeanne Gougeon, coordonnatrice.

Mandat

Informer les membres par la diffusion d'informations sur tout nouveau développement concernant la biotechnologie alimentaire
Nombre de réunions : Aucune rencontre ne s'est tenue. Plusieurs communications ont été transmises au cours de l'exercice.

• **Un recueil des rapports annuels des comités de soutien est disponible, sur demande, au siège social de l'Ordre**

Tableau des membres au 31 mars 1999

Nombre total de membres : 1848
Retraits du Tableau des membres : 169
Délivrance de permis : 99
Réinscriptions au Tableau des membres : 25

Répartition du nombre des membres par région
a) Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : 42
b) Saguenay-Lac-Saint-Jean : 60
c) Québec, de la Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord : 306
d) Mauricie-Bois-Francs : 83
e) Estrie : 62
f) Montérégie : 223
g) Montréal : 765
h) Laval et des Laurentides-Lanaudière : 200
i) Outaouais : 53
j) Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec : 27
z) Hors Québec : 27

Répartition des membres selon le sexe
Femmes : 1801
Hommes : 47

Répartition des membres selon leur statut
Régulier : 1731
Émérite : 4
Retraité : 54
Autorisation spéciale de pratique : 1
Aux études à temps plein : 58

Cotisation annuelle
Membre régulier : 345 $
Membre Émérite : Exemption
[redacted] : 172.50 $
Membre régulier (diplômé en mai de la même année)* : 115.00 $
Membre retraité : 109.37 $
Aux études à temps plein :
- Ne pratiquant aucune activité professionnelle : 58.65 $
- Pratiquant certaines activités professionnelles : 115.00 $

* **Cotisation réduite la première année d'exercice faisant suite à l'obtention d'un diplôme**

Diane Charbonneau
Adjointe administrative aux services financiers

États financiers
au 31 mars 1999

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 1999, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et de l'évolution des liquidités de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la société tire des revenus de contributions à divers projets pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues, du résultat net, de l'actif et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 1999, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses liquidités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

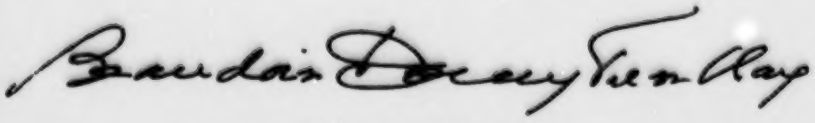

Beaudoin Doray Tremblay
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, le 10 juin 1999.

Résultats
exercice terminé le 31 mars 1999

	Budget ***1999/$***	***1999/$***	***1998/$***
PRODUITS			
Cotisations des membres	600 000	596 975	577 098
Cotisations spéciales	80 000	25 000	-
Congrès annuel	110 000	100 371	-
Manuels de nutrition clinique	65 000	79 084	81 682
Formation continue	44 000	8 821	73 128
Publication de la revue	42 000	48 805	34 219
Postes éclairs	30 000	41 880	34 263
Recueil La Presse	2 000	1 548	12 021
Revenus de placements	6 000	13 053	33 110
Mois de la nutrition	60 000	83 537	58 830
Colloque sur l'interdisciplinarité	-	-	852
Autres	13 300	14 779	16 520
	1 052 300	1 013 853	921 723
CHARGES			
Direction générale et services administratifs	552 400	538 302	504 362
Congrès annuel	95 000	83 682	-
Bureau et comité administratif	25 500	21 506	17 275
Formation diététique	1 200	513	1 171
Formation continue	41 900	8 717	60 678
Inspection professionnelle	30 000	27 166	18 638
Discipline et syndic	10 700	5 157	12 692
Communications	164 300	204 117	202 962
Mois de la nutrition	69 400	84 791	59 914
Autres activités	51 700	34 322	36 955
	1 042 100	1 008 273	914 647
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES (CHARGES)	**10 200**	**5 580**	**7 076**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des actifs nets
exercice terminé le 31 mars 1999

	Investissement en immobilisations	*Non affectés*	*1999/$*	*1998/$*
Solde au début	35 764	309 802	345 566	338 490
Excédent des produits sur les (charges)	(12 774)	18 354	5 580	7 076
Investissement en immobilisations	22 096	(22 096)	–	–
SOLDE À LA FIN	**45 086**	**306 060**	**351 146**	**345 566**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan
au 31 mars 1999

	1999/$	1998/$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	214 833	382 045
Placements temporaires (note 3)	251 724	189 002
Débiteurs (note 4)	67 221	34 706
Stocks	75 313	51 233
Frais imputables au prochain exercice	81 842	52 017
	690 933	709 003
IMMOBILISATIONS (note 5)	45 086	35 764
	736 019	**744 767**
PASSIF		
COURT TERME		
Fournisseurs et créditeurs divers	132 245	98 983
Cotisations perçues d'avance (note 6)	252 628	300 218
	384 873	399 201
ACTIFS NETS		
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	45 086	35 764
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	306 060	309 802
	351 146	345 566
	736 019	**744 767**

ÉVENTUALITÉS (note 8)

Approuvé par :

Micheline Séguin Bernier
Présidente

Lise Therrien
Trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des liquidités
exercice terminé le 31 mars 1999

	1999/$	1998/$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	5 580	7 076
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds :		
• Amortissement des immobilisations	12 774	9 395
	18 354	16 471
Variation nette des soldes hors-caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation :		
• Débiteurs	(32 515)	3 494
• Stocks	(24 080)	(27 390)
• Frais imputables au prochain exercice	(29 825)	8 712
• Fournisseurs et créditeurs divers	33 262	(10 056)
• Cotisations perçues d'avance	(47 590)	117 399
	(100 748)	92 159
	(82 394)	108 630
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(22 096)	(12 024)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	(104 490)	96 606
Liquidités au début	571 047	474 441
LIQUIDITÉS À LA FIN	**466 557**	**571 047**
LIQUIDITÉS		
Encaisse	214 833	382 045
Placements temporaires	251 724	189 002
	466 557	**571 047**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 31 mars 1999

1- STATUT ET ACTIVITÉ

La société, constituée en corporation selon la Loi des diététistes du Québec est régie par le Code des professions du Québec, par conséquent, elle est exemptée des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) STOCKS

Les stocks de manuels sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette probable de réalisation.
Le coût est déterminé selon la méthode du coût spécifique.

b) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties de façon linéaire selon leur durée suivante :
Améliorations locatives : 5 ans - Mobilier : 10 ans - Matériel informatique : 5 ans

c) APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent environ 6 062 heures par année à aider la société à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3- PLACEMENTS TEMPORAIRES - AU COÛT

	1999/$	1998/$
Dépôts à terme - 3.60%	50 000	50 000
Placements en actions (valeur marchande - 88 360$)	93 273	69 927
Placements en obligations - 8% (valeur marchande - 13 800$)	18 744	69 075
Fonds mutuels (valeur marchande - 87 976$)	89 707	-
	251 724	**189 002**

4- DÉBITEURS

Débiteurs	67 256	36 875
Intérêts courus	2 432	2 615
	69 688	39 490
Provision pour créances douteuses	(2 467)	(4 784)
	67 221	**34 706**

5- IMMOBILISATIONS - COÛT

	Solde au début/$	Acquisitions/$	Solde à la fin/$
Améliorations locatives	1 900	-	1 900
Mobilier	57 589	3 069	60 658
Matériel informatique	72 692	19 027	91 719
	132 181	**22 096**	154 277

AMORTISSEMENT - CUMULÉ		Amortissement	
Améliorations locatives	1 300	380	1 710
Mobilier	48 707	2 110	50 817
Matériel informatique	46 380	10 284	56 664
	96 417	**12 774**	109 191
VALEUR NETTE	**35 764**		**45 086**

6- COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE

	1999/$	1998/$
Cotisation annuelle	194 783	300 218
Cotisation spéciale	57 845	-
	252 628	300 218

7- EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire autorisé est garanti par une hypothèque mobilière sur un dépôt à terme de 50 000$ au taux préférentiel plus 0.5%.

8- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La société s'est engagée en vertu d'un bail à long terme se terminant le 31 mars 2005, représentant un montant de base minimum de 130 723$ plus des frais communs.

De plus, la société s'est engagée en vertu d'un contrat de location-exploitation pour l'utilisation d'un photocopieur jusqu'au 18 juin 2000 représentant un montant de 6 328$.

Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2000 - 29 353$ 2001 - 20 796$ 2002 - 21 540$ 2003 - 23 768$ 2004 - 23 768$

9- ÉVENTUALITÉS

La société fait face à une poursuite au montant de 50 000$ intentée par l'Association des techniciennes et techniciens en diététique du Québec. Par ailleurs, une mise en demeure d'un montant indéterminé a été reçue de Louise Vézina Inc. À ce jour, la direction n'est pas en mesure d'évaluer l'issue de ces procédures.

Les coûts découlant de ces poursuites seront comptabilisés durant les exercices au cours desquels ils seront encourus.

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La société est exposée à un risque de crédit en ce qui concerne ses comptes-clients. En vue de réduire ce risque de crédit, la société a adopté des politiques de crédit qui comprennent l'analyse de la situation financière de ses clients et membres.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

Les débiteurs et les créditeurs ne portent pas d'intérêt.

11- INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour présenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités.

Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la société, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

12- CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle adoptée au cours de l'exercice courant.

Renseignements complémentaires exercice terminé le 31 mars 1999

	Budget 1999/$	1999/$	1998/$
DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS			
Salaires et avantages sociaux	265 000	262 348	257 607
Honoraires de la présidente	35 000	43 000	30 975
Honoraires - contentieux	67 000	25 911	27 599
Honoraires - vérification	7 000	7 000	7 399
Honoraires des consultants	27 000	37 971	36 708
Frais de déplacements	17 400	17 095	16 570
Frais de réunions	2 600	2 600	4 688
Abonnements et cotisations	20 000	19 543	21 334
Imprimerie	30 000	39 966	23 426
Mauvaises créances	1 000	2 467	7 193
Formation employés	3 000	2 427	350
Intérêts et frais bancaires	1 000	690	366
Quote-part des frais généraux	76 400	77 284	70 147
	552 400	**538 302**	**504 362**
CONGRÈS			
Conférenciers et consultants	15 000	10 849	-
Activités sociales	34 000	35 487	-
Logistique	9 000	22 021	-
Frais de congrès	23 000	2 442	-
Publicité	14 000	12 883	-
	95 000	**83 682**	**-**
BUREAU ET COMITÉ ADMINISTRATIF			
Frais d'administration	4 000	3 389	2 755
Frais de réunions et de déplacements	17 000	15 029	12 145
Téléphone	1 000	-	86
Quote-part des frais généraux	3 500	3 088	2 289
	25 500	**21 506**	**17 275**
FORMATION DIÉTÉTIQUE			
Frais de réunions et déplacement	1000	439	1 007
Quote-part des frais généraux	200	74	164
	1 200	**513**	**1 171**

	Budget 1999/$	1999/$	1998/$
FORMATION CONTINUE			
Vidéo d'évaluation nutritionnelle	3 000	866	7 532
Frais de conférences	1 500	1 425	1 745
Honoraires des conférenciers	3 500	1 300	5 325
Honoraires consultants	-	200	19 528
Imprimerie et montage	5 500	1 417	4 579
Location de salles	14 000	1 372	11 551
Location d'équipement	6 000	805	-
Frais de poste	2 500	-	2 848
Téléphone	200	81	122
Quote-part des frais généraux	5 700	1 251	7 448
	41 900	**8 717**	**60 678**
INSPECTION PROFESSIONNELLE			
Salaire de l'enquêteur	22 000	21 476	14 474
Honoraires consultants	1 000	-	-
Honoraires contentieux	1 000	-	511
Frais de réunions	-	-	173
Frais de déplacements	2 000	661	-
Imprimerie	-	449	81
Frais postaux	-	680	787
Quote-part des frais généraux	4 000	3 900	2 612
	30 000	**27 166**	**18 638**
DISCIPLINE ET SYNDIC			
Honoraires syndic	4 000	1 621	4 781
Honoraires contentieux	5 000	2 429	5 727
Frais de réunions	200	265	289
Frais postaux	-	-	116
Téléphone	-	102	-
Quote-part des frais généraux	1 500	740	1 779
	10 700	**5 157**	**12 692**
COMMUNICATIONS			
Relations publiques	20 000	31 330	20 524
Congrès international	-	-	12 737
Publication de la revue	40 000	42 341	39 911
Publication du bulletin	19 000	17 805	15 074
Assemblée générale	14 000	13 939	18 132
Manuel de nutrition clinique	41 000	59 744	46 866
Salon d'exposition	3 500	2 438	9 288
Recueil La Presse	4 500	7 215	10 930
Quote-part des frais généraux	22 300	29 305	29 500
	164 300	**204 117**	**202 962**

	Budget 1999/$	1999/$	1998/$
MOIS DE LA NUTRITION			
Relations publiques	10 000	5 084	1 896
Journée des diététistes	–	9 548	–
Impression et distribution	40 000	46 446	36 571
Coordination régionale	10 000	11 540	13 050
Quote-part des frais généraux	9 400	12 173	8 397
	69 400	**84 791**	**59 914**
AUTRES ACTIVITÉS			
Admission	300	–	–
Assurances	1 000	–	182
Comité des enjeux	400	243	87
Finance et vérification	400	254	371
Lois et règlements	100	–	–
Normes de pratique	800	248	217
Postes éclairs	17 000	19 361	15 082
Prix pommes	3 000	–	–
Produits naturels	1 200	1 210	1 704
Groupes de travail	1 500	92	827
Réunions régionales	3 000	1 931	1 638
Sélection des prix	5 500	4 323	4 896
Traitement de l'obésité	4 500	1 732	2 251
Réforme du système professionnel	6 000	–	4 521
Quote-part des frais généraux	7 000	4 928	5 179
	51 700	**34 322**	**36 955**
FRAIS GÉNÉRAUX RÉPARTIS			
Loyer	48 000	46 268	44 484
Frais de poste	26 000	31 471	32 209
Fournitures de bureau	8 000	10 141	9 161
Location d'équipement	7 000	6 332	6 330
Amortissement	13 000	12 774	9 395
Téléphone	10 000	11 317	9 248
Photocopies	2 000	1 485	2 130
Assurances	6 000	5 744	5 650
Taxes	8 000	5 905	5 894
Entretien et réparations	2 000	1 306	3 014
	130 000	**132 743**	**127 515**